

Notes sur la Fête des Rois en Valais

Autor(en): **Bertrand, J.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **18 (1928)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

una mantellina; portavano, in testa, un cappello cilindrico, alto, merlato, color d'argento. Uno di loro portava una stella infissa in un bastone, il secondo una magnifica cassetta tutta decorata, che raffigurava il presepio.

Il terzo teneva fra le mani ed agitava un turibolo, ove ardeva l'incenso, che spandeva per la cucina un fumo odoroso.

S'inginocchiarono e con voce ferma, squillante cominciarono:

«*Noi siamo i tre Re*»

«.....»

— Chi di voi è il cassiere? — disse mio padre. — Si fece avanti colui che portava la grande stella azzurra. Il babbo gli regalò una moneta. Il fanciullo sbottonò la mantellina, mise il pollice e l'indice in un taschino del panciotto, ne levò un sacchettino di federa nera, legato con una cordicella, slegò, aprì e, svelto, vi fece scivolare la moneta. Tutti e tre salutarono con un profondo inchino, e partirono.

Ai Santi Re Magi¹).

Per te all' oriente,
Si pongono in cammino,
Il redentor divino
Tre magi ad adorar.
Deh! sorgi, amica stella,
La pace ad annunziar.

Ognun con man tremante
Il mistico tesoro,
Di mirra, incenso ed oro,
S' affretta a tributar.
Deh! sorgi, amica stella,
La pace ad annunziar.

L' incenso al vero Dio,
La mirra al verbo infante,
L' oro al divin regnante
Corrono a presentar.
Deh! sorgi, amica stella,
La pace ad annunziar.

O fortunati Regi,
I pianti, i mesti voti,
De' popoli devoti
Venite a consolar.
Deh! sorgi, amica stella,
La pace ad annunziar.

Notes sur la Fête des Rois en Valais.

par Mr. J. B. BERTRAND (Lausanne).

L'Ane, les Foux, les Rois.

Si je n'ai pas trop oublié les excellentes leçons de littérature du chanoine Moret, l'art dramatique français est sorti de l'église. Les mystères étaient une sorte de mise en action des principales scènes de l'Évangile et devaient servir de moyen d'instruction et d'édification. Aux fêtes solennelles, les clercs représentaient, à l'intérieur même des sanctuaires, les épisodes de la vie de Jésus et des saints qu'elles évoquaient; mais l'élément profane s'introduisant

¹) Cantata quest'anno, 1928, dai fanciulli (3) che facevano il giro delle case

peu à peu dans ce genre de spectacles, les primitifs mystères et miracles dégénérent en fêtes de l'Ane, des Foux, des Rois, dont l'esprit par trop trivial et licencieux amena la suppression par les papes et les souverains. Du Tillot, dans ses mémoires pour servir à la fête des Foux (1761), et le Docteur Cabanès, dans ses séries d'études de mœurs et de personnages célèbres, en ont entre autres donné de suggestives descriptions. Ces fêtes furent-elles célébrées en Valais? Le docteur Anniviard, Chrétien des Loges, — qui pratiqua à Saint-Maurice entre 1810 et 1820 — l'affirme dans son voyage d'un convalescent dans le Département du Simplon, paru en 1813:

«On a célébré dans l'Eglise, écrit-il, les fêtes des Foux et des Anes, et en Valais on célèbre la fête des Rois. L'évêque, des chanoines, des sénateurs (membres du Conseil de Sion) étaient de cette congrégation, à laquelle aucune bonne œuvre n'est attachée; son but est de noyer la raison dans un gala que le Roi donne. On y représente le dauphin et une cour complète; à ces êtres imaginaires on prodiguait des honneurs...», etc.

Les vestiges que nous relèverons lui donnent raison. Avec les renseignements précis que nous possédons sur ce qui se passait dans les diocèses voisins et qui permettent de conclure par analogie, ce sont autant d'indices d'une pratique qui, consacrée par les mœurs et les siècles, ne pouvait s'effacer que graduellement.

Mais, pour ne peiner personne, laissons de côté les abus, aussi possibles chez nous qu'ailleurs.

Le Jeu des Rois.

Le théâtre fleurit en Valais dès le commencement du XV^e siècle, avec un caractère religieux accentué; il ne se laïcise guère que dans la seconde moitié du XIX^e; non seulement les sujets, mais même les accessoires étaient empruntés à l'Eglise, et en 1784 encore, une ordonnance de l'évêque Zen-Ruffinen interdisait de prêter les ornements sacrés pour les représentations de tragédies et de comédies.

Or, le Jeu des Rois, spectacle ou cortège, figure en bonne place dans l'ancien répertoire de notre théâtre national.

J'en découvre une première mention en 1483 où, à l'Epiphanie, un imposant cortège comptant près de 260 notabilités d'Aigle, d'Ollon et de Bex et une vingtaine de chevaux, précédés d'un Roi, répond à l'invitation de l'évêque Jodoc de Syllinen (alors au début de son orageux pontificat), et parade à Saint-Maurice et à Sion.

La chronique de Bérodi abonde en indications sur la fête des Rois à Saint-Maurice et aux environs. Elle y était marquée par des cérémonies à l'église paroissiale, cortège en ville, banquet, honneurs militaires avec détonations de mousquets et de mortiers.

De ceux qui portèrent la pourpre.

Relevons dans la liste des Rois: le chevalier Antoine Quartéry, en 1611, Guillaume Bérodi, en 1624, Bernard Porralès, en 1626, Jean Catelani, en 1627, etc.

L'honneur de porter la pourpre se misait-il et était-il adjugé au plus offrant, comme l'usage s'est maintenu de nos jours, pour la hallebarde d'Orsières à la Fête-Dieu ou pour le drapeau communal à la Sainte-Marguerite de Vérossaz? Ou bien était-il soumis à une rotation entre membres de certaines familles ou de certaines associations? Je l'ignore, mais il est curieux de con-

Le Jeu et les Figurants.

Les figurants à ces exhibitions prenaient parfois leur rôle si au sérieux, ils s'imprégnaient si bien des principes de l'étiquette et du protocole des cours, que pour une question de préséance à Saint-Maurice surgirent une discussion, puis une bagarre entre membres de la milice, dont plusieurs furent gravement blessés. Un massacre des innocents, passe encore, il aurait respecté la tradition et la couleur locale, mais une sanglante collision d'adultes, à quoi pouvait-elle bien rimer sinon à l'éternel conflit de races entre partisans du blanc Melchior, du jaune Gaspard et du nègre Balthasar? Cette même Epiphanie de 1642 fut commémorée plus sagement par les gens de Salvan. Ils organisèrent un Jeu des Rois sensationnel, dont ceux de Finhauts, Pierre et Claude Lugon à leur tête, tinrent des principaux rôles, et auquel le curé Grapillard convia une élite d'invités: l'abbé d'Odet, le châtelain de Loèche, etc.

En 1626, Jacques Murisier, curé de Vouvry, y fait représenter l'histoire des Trois Rois. Etant donné la saison et la situation peu ensoleillée de la localité, il y a lieu de supposer que la pièce fut jouée dans l'enceinte de l'église.

Virgile Rossel et Philippe Godet ont chacun publié dans leurs Histoires littéraires de la Suisse romande des extraits du Mystère des Rois composé par un chanoine de Neuchâtel et joué dans la collégiale de cette ville.

Je ne connais aucun texte de ceux joués en Valais; mais le Jeu des Rois n'y devait pas sensiblement différer de celui usité à Fribourg et dont Kuenlin a donné une sommaire description dans son dictionnaire de ce canton:

«A l'ouverture de ce jeu, on portait processionnellement une croix, devant le cortège ordinaire, précédé de ce qu'on appelait les foux, c'est-à-dire des hommes habillés en lions, sauvages, etc. Trois chanoines vêtus en rois, accompagnés chacun d'une petite troupe de cavaliers, représentaient les Mages. Le roi Hérode, monté sur une estrade, entouré de prophètes, recevait les compliments que ces Mages venaient lui faire et y répondait. Un ange, debout sur une fontaine, annonçait la naissance du Messie, une étoile suspendue en l'air guidait les trois Mages. Trois compagnies, appelées les rouges, les bleus et les maures, faisaient des manœuvres et une espèce de petite guerre. Des musiques militaires, des tambours, des fifres jouaient sans relâche... A l'office solennel, les Mages et tous les officiers allaient à l'offrande, que recevait une Vierge sur la marche du maître-autel. Montée sur un âne, conduite par saint Joseph, elle avait aussi figuré dans la cérémonie...»

* * *

«La coutume estoit à Genève, relate d'autre part le chroniqueur Bonivard (XVI^e siècle), du temps de la Papauté, que trois estats de gens d'Eglise faisoient trois Roys, les chanoines l'ung, les chapelains de saint Pierre l'autre, et le troisième un curé des sept paroisses. Et ont faisoit ung grand festin avec histoires, jeux, momeries, monstres de gens de guerre, banquets...»

Revenons en Valais. M. le chanoine Jules Gross a eu l'amabilité de me communiquer la formule du couronnement du Roi, tirée d'un Antiphonaire de 1761 qui appartenait à l'église de Notre-Dame des Champs (église paroissiale) de Martigny.

La cérémonie débute par le chant du «Veni Creator» suivi de l'oraison: «Deus qui corda fidelium». Puis, c'est la bénédiction de la couronne et plusieurs oraisons particulières extrêmement curieuses, entre lesquelles les Rois étaient aspergés d'eau bénite.

Confréries, autels et parades des Rois.

Il existait dans cette même paroisse de Martigny une confrérie pieuse des Rois, dont je ne trouve pas l'équivalent ailleurs. Ses avoirs, de même que ceux de la confrérie du Saint-Esprit, — cette dernière très répandue — passèrent au fonds de l'hôpital. Vers 1500 se trouvait dans l'église de Martigny un autel des Trois Rois. L'église Saint Sigismund à Saint-Maurice en avait pareillement un, démoli lors de sa restauration vers 1898. Il était, sauf erreur, sous le patronage de la famille Quartéry, dont la dévotion aux Mages s'exprimait par une prédilection pour leurs prénoms, surtout Gaspard et Melchior. La même remarque (noblesse oblige) s'applique à la famille Stockalper de Brigue où le prénom de Gaspard se constate à chaque génération. Une légende rapporte que les membres défunts de cette famille se réunissent en un banquet tous les cinquante ans, la veille du 6 janvier, jusqu'au jour où l'un d'eux aura le courage d'en écrire les fastes.

Mais je me suis éloigné de Martigny, revenons-y. A l'Épiphanie il y avait jusque vers 1860 parade militaire autour de l'église; de jeunes garçons costumés étaient censés représenter les Rois et assistaient à la grand'messe, au sommet de la nef, couronne en tête et sceptre en mains; on en comptait jusqu'à une demi-douzaine qui rivalisaient à qui aurait le plus de rubans et les plus bariolés. Durant l'office, les familles qui avaient un roi apportaient à l'offrande un pain qui était béni et distribué aux fidèles. (Communiqué par M. Farquet.)

Le village d'Ormoua, de la grande commune de Savièze, a une chapelle dédiée aux Trois Rois. Avec un dessin de Raphaël Ritz, c'est le seul souvenir d'un culte qui eut son heure de notoriété.

En effet, de temps immémorial, on y célébrait l'Épiphanie par un mystère, qui par la suite se réduisit à une cavalcade, combien pittoresque, composée de deux groupes, la Sainte Famille, les Mages, les bergers d'une part, Hérode et ses sbires d'autre part. Et c'était, l'un poursuivait l'autre, à travers les villages du plateau, une course, un chassé-croisé essoufflants qui excitaient à un haut degré la curiosité des spectateurs et la soif des acteurs. Vers 1860, on prévint une extension du programme et Sion eut le privilège d'assister dans ses propres murs à la reconstitution biblique. Hélas! il ne faut pas s'illusionner sur l'humaine faiblesse ni sur la violence des crûs sédunois. L'entrée triomphale dans la Jérusalem rhodanique eut comme pendant final une véritable conduite de Grenoble. Interdite une fois de plus par les autorités ecclésiastiques, la manifestation semblait avoir reçu le coup de grâce, lorsqu'elle ressuscita devant l'insistance générale en 1891, pour, cette fois-ci, mourir à jamais.

Les déchéances.

Une coutume d'un genre différent subsistait à Loèche encore au début du XIX^e siècle. Les patriciens du bourg, les de Werra et les Zen-Ruffinen, les Villa et les Allet, les Lorétan et les Jullier, en précieux habits de gala et l'épée à côté, se rendaient processionnellement à l'église entre une double haie de villageois accourus des environs. Le Roi, désigné à tour de rôle, marchait en tête du cortège, arborant les attributs de la royauté et donnant le bras à la reine de son choix. Celle-ci portait diadème au front et superbe manteau de velours dont deux pages relevaient la traîne. Après le service

religieux, les invités revenaient au logis du héros du jour, aux frais duquel un banquet, royal lui aussi, était servi. Le soir, des feux de joie s'allumaient sur les côteaux voisins.

Par la suite, le cérémonial se simplifia devant les progrès de la démocratie et le mouvement inverse des revenus des amphitrions. Vers 1885, tout à fait mondanisé, il se réduisait à un repas et à un bal qui duraient toute la nuit.

Déchéance identique à Lötschen, un des rares endroits où la tradition des Rois s'est maintenue. Ici comme ailleurs, les Mages, qui devraient symboliser la sagesse et non la puissance ou le plaisir, ne servent plus guère qu'à donner le signal des folies carnavalesques. Sic transit!

La veille de l'Épiphanie, un cortège chantant des chants appropriés à la circonstance parcourt les ruelles de Kippel. Précédés d'un porteur d'étoile, les Rois défilent, montés sur des chevaux de bois et escortés de satellites masqués ou agitant des clochettes de vache.

Cette bruyante escouade s'arrête devant les maisons où l'on réveillonne en répétant à perdre haleine un refrain dont je donne la traduction approximative:

Voici la royale cohorte
De Balthasar, Melchior, Gaspard,
Qui vient chanter à votre porte
Et du gâteau toucher sa part.
Mais le roi de tout ce qui vit
Est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et n'est-elle pas en train de disparaître aussi, avec les derniers lambeaux des mystères moyennâgeux, l'habitude de manger la galette en famille le soir du 5 ou du 6 janvier? Celui dont la dent rencontrait la fève ou le haricot était roi et présidait la partie de plaisir qui se prolongeait tard dans la nuit. Les lotos de sociétés ont remplacé les gâteaux de famille, les majors de table ont succédé aux rois; en républicains conscients de leurs devoirs, n'aurions-nous pas pris trop à la lettre l'article de la constitution qui proclame l'égalité des citoyens?

Pratiques et superstitions.

Notons pour terminer quelques pratiques et superstitions en vigueur jadis dans notre canton le jour de l'Épiphanie.

A Bagnes, pour se guérir des maux de reins, on exposait à l'église pendant la messe des Rois un «cressin» (pain sans levain et sucré) qui était ensuite distribué aux pauvres. (Communiqué par M. Gabbud.)

Dans les villages du versant droit de la vallée d'Hérens, l'on croyait que les rêves faits la nuit ou la veille des Trois Rois se réalisent infailliblement; d'autres pronostiquaient la veille des Rois de la fertilité de l'année qui débutait en plaçant sur une table dans des récipients de frêne du grain, du foin, du fruit, du vin, etc. Le lendemain matin l'échantillon de la récolte qui abonderait se déversait hors du vase.

La jeune fille qui désirait connaître sa destinée, devait, la veille des Rois, jeûner au pain et à l'eau, puis balayer sa chambre à rebours, c'est-à-dire de la porte vers les fenêtres, et jeter les balayures par les fenêtres. Elle devait en outre prier trois pater et trois ave à genoux sur le seuil de

toutes les portes de la maison, et enlever ensuite tous ses vêtements et les placer en croix au chevet de son lit. Ces détails bien observés, elle voyait en songe celui qui faisait son bonheur.

(Nouvelliste valaisan, 5 janvier 1928.)

Notes de Folklore du «Conservateur suisse».

(Suite et Fin.)

Volume XIII (suite).

Vaud. Procès des Juifs. Ils exerçaient généralement les professions les plus lucratives; ils étaient médecins, chirurgiens, vétérinaires, maquignons, fabriquant de drogues et vendaient en secret divers poisons; ils s'adonnaient aux sciences occultes alors à la mode; l'astrologie, l'alchimie, la magie étaient de leur ressort. Voulait-on un horoscope, un philtre, une apparition, un charme, un maléfice, un enchantement? on s'adressait à ces gens, que les grands appelaient devins, et que le peuple croyait sorciers. C'est ainsi qu'ils exploitaient, à leur profit, l'ignorance, la superstition et la crédulité d'un siècle ténébreux. Ils passaient même pour faire entrer le sang humain dans la composition de quelques-uns de leurs remèdes les plus vantés: dans plus d'une ville on leur attribua le meurtre de petits enfans qui avaient disparu, et l'on débitait qu'après les avoir crucifiés ils recueillaient leur sang pour en faire des sortilèges. (p. 314.)

Le dit Blavigny, qui était chirurgien, dit encore que si quelqu'un tombe malade par l'effet de ce poison, et qu'un autre le touche, tandis qu'il est en sueur, il tombe aussi malade par l'effet de ce seul attouchement, en arrivant de même à quiconque aspire l'haleine d'un tel patient: qu'il croit ces détails véritables, parce qu'il les tient d'habiles physiciens (médecins), et qu'il est sûr que les autres Juifs ne peuvent se justifier, vù qu'ils sont bien au fait et complices de cette affaire.

Vaud. Fontaine empoisonnée. Lequel Blavigny ayant été conduit en bateau de Chillon du côté de Clarens, pour reconnaître et montrer la fontaine dans laquelle, d'après sa confession, il avait mis du poison; quand il fut sous Clarens, il se fit débarquer, et, reconnaissant les lieux, il dit: voilà la fontaine que j'ai empoisonnée! laquelle fut scrutée en sa présence, et le sachet de toile enveloppant le poison fut retrouvé dans l'égoût où l'eau tombe du bassin, par Henri Gérard, notaire public, en présence de plusieurs personnes, et montré au Juif, qui affirma que c'était bien le même sachet de lin qui contenait la poudre empoisonnée, jeté par lui dans cette fontaine, laquelle poudre est noire et rouge. — Le même, après avoir ratifié tous et chacun des aveux, dit qu'il devait y avoir du *basilic* dans ce poison, parce qu'une telle drogue ne peut se faire sans basilic; qu'il l'avait entendu dire et qu'il en était certain. (p. 322—3.)

Bâle. Initiation. A Bâle, lorsqu'après des examens préalables, un écolier passait du collège inférieur dans les auditoires supérieurs, il était jadis d'usage de l'initier par une sorte d'épreuve, qu'on nommait *déposition*. Le récipiendaire endossait une armure de bois; on lui barbouillait le visage; on l'affublait d'un